

Demandes / remarques habitants	Réponses ou Actions mise en place
Interrogations des riverains sur la construction du collectif prévu 52 avenue Foch. Ils sont très inquiets de l'augmentation de la circulation dans le quartier. Le terrain n'est plus entretenu du tout depuis longtemps.	Monsieur le Maire indique que si le projet est conforme au PLU, il est impossible d'interdire sa construction. Il a écrit au constructeur et a demandé aux propriétaires de nettoyer le terrain. De plus, il n'est pas choquant qu'un projet de logements doit initié sur un terrain de 3 000 m ² à proximité d'une gare
Une maison a également été construire dans cette rue et elle n'est pas conforme (colonnes)	Les services ont suivi de près la construction de cette maison. Plusieurs courriers ont été faits au propriétaire pour plusieurs mises en conformité. Un arrêté de fin de travaux a été pris par le Maire et le dossier est en traitement parmi d'autres très nombreux. Les procédures sont très longues et parfois sans résultat.
Les riverains souhaiteraient avoir des nouvelles du rachat du café de la Hacquinière	Une promesse de vente devrait être signée durant l'été pour une réouverture au plus vite.
Problème de stationnement dans le quartier. Les gens se garent pour la journée et prennent le RER	Jean-François Vigier indique qu'une étude va être lancée sur le sujet pour trouver des solutions pour le quartier très impacté par le stationnement de nombreuses voitures.
Les marquages au sol des différentes rues s'effacent.	Les équipes profitent tous les ans des beaux jours pour repeindre les différentes signalétiques de la ville.
Déploiement de la fibre : où en est-on ?	Monsieur le Maire a eu rendez-vous le 24 juin dernier avec le Directeur de CAPS Haut Débit. Les réponses apportées sont évasives. Monsieur le Maire a écrit un 3e courrier de mécontentement à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay.
Un riverain alerte sur les trous qui se sont formés dans la chaussée et sur la dangerosité de l'escalier de la mutualité. Il voudrait savoir si la ville va faire quelque chose.	Monsieur le Maire indique que l'escalier Froelich a été refait en début d'année par les services techniques. Cela a été un gros travail. L'escalier de la mutualité n'appartient pas à la ville mais aux différents propriétaires des habitations qui longent l'escalier. Toutefois, cet escalier étant très utilisé par de nombreux Buressois, les services techniques vont intervenir pour sa remise en état d'ici la fin de l'année.
Petit point d'étape sur les encombrants avec les avantages et les inconvénients signalés	Monsieur le Maire rappelle que le SIOM a mis à l'essai le ramassage des encombrants sur rendez-vous. Ce système permet de répondre aux besoins des habitants et de ne pas attendre le mois suivant lorsqu'on a des objets encombrants. Il a également l'avantage de ne plus attirer les marodeurs qui tournaient en ville les jours de ramassage indiqués dans le magazine municipal. Les retours sont plutôt bons et les utilisateurs satisfaits. Certaines personnes sont surprises que le SIOM ne collecte pas les D3E (appareils électriques type : cuisinière, lave-vaisselle, frigo...). Pour rappel ce type d'objets n'est plus collecté depuis 2010. Ils doivent être remis au vendeur en cas d'achat de nouveau matériel ou emportés au Centre Technique Municipal (ouvert tous les matins du lundi au vendredi).